



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS  
À L'ÉTRANGER

**DELIBERATION N° 6 / 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR  
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Réunion du 23 février 2006**

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni le 23 février 2006 à 15h30**

Etaient présents :

M. Philippe ETIENNE, M. Hubert RENIE, M. Jean-François DESMAZIERES, M. Michel LUMMAUX,  
M. Sylvain RIQUIER, M. Gérard BLONDEL.  
M. Philippe DECOUAIS,  
M. Philippe CERF,  
M. Robert DEL PICCHIA, M. François ROCHEBLOINE,  
M. André FERRAND, M. Francis HUSS, M. Jean-Pierre BAYLE, M. François DENIS,  
M. Abdelouhab BOUKOURAYCH,  
M. Didier PEREME, M. Roger FERRARI, M. Edmond PORRA, M. François TURLAN.

*En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, M. François PERRET, M. Thierry LE GOFF, empêchés, ont donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE.*

*Mme Anne DUTERTRE, M. Jean-Christophe DEBERRE, empêchés, ont donné procuration à M. Michel LUMMAUX.*

*Mme Françoise LE BIHAN, empêchée, a donné procuration à M. Sylvain RIQUIER.*

*M. Michel BOUDOUX, empêché, a donné procuration à M. Didier PEREME.*

*Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Gilles LE MOAL, M. Jean SARREO.*

**POINT N° 6 : modification de taux de participation**

Le réajustement des taux de participation intervient dans le cadre normal de la relation de l'Agence avec les établissements conventionnés. Il prend en compte les évolutions constatées de la situation locale, et intervient après négociations avec les établissements.

Le Président soumet la modification du taux de participation pour 13 établissements conventionnés au vote du conseil d'administration

VOTE POUR : 19

CONTRE : 3

ABST. : 2

La modification du taux de participation est adoptée.

Pour exécution,  
La Directrice

Maryse BOSSIÈRE

Le Président

Philippe ETIENNE

**Destinataires**

Monsieur le ministre des affaires étrangères,

Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur le ministre délégué au Budget et à la réforme de l'Etat.